

<https://college-jules-michelet-venissieux.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article169>

Télépaiement-Educonnect

- Infos pratiques - Demi-pension -

Date de mise en ligne : jeudi 31 mars 2022

Copyright © Collège Jules Michelet - Tous droits réservés

INFORMATION AUX FAMILLES SUR LE TELEPAIEMENT

A compter du 1er avril 2022, les frais de demi pension et de pension peuvent être payés par télépaiement.

Pour les familles, les avantages sont nombreux :

– Confort :

- Gain de temps par un mode de paiement adapté aux usages actuels.
- Connexion sécurisée avec login/mot de passe (une par enfant ou possibilité de faire un regroupement sur un même compte si le parent a plusieurs enfants scolarisés dans des EPLE différents mais situés dans la même académie).

– Visibilité :

- Visualisation de toutes ses créances (un ou plusieurs enfants).
- Visualisation des dates d'échéance.
- Possibilité de dialogue avec l'agent comptable sur une adresse mail dédiée.

– Souplesse :

- Choix de la créance à régler, conformément à la réglementation.
- Paiements modulables, immédiats, paiement partiel ou paiement en totalité de la créance.
- Retour immédiat du ticket de paiement.
- Historique des paiements visibles par la famille.

Connexion sur le portail EduConnect :
<https://educonnect.education.gouv.fr> Votre identifiant
et mot
de passe sont accessibles directement sur le portail.

Nous contacter :

Service gestion : 04 72 90 08 90

intendant.0690094c chez ac-lyon.fr

<https://college-jules-michelet-venissieux.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>